



## Non presentation audience de conciliation

Par **nathagout**, le **23/06/2014** à **12:56**

bonjour à tous

je poste ici une demande d'informations car je suis désemparée.  
j'étais convoquée a une audience de conciliation concernant une procedure de saisie sur salaire.

quelques temps auparavant je m'étais arrangée avec mon creancier (lettre a l'appui) à qui je dois 4200€ (lui même me doit 3000€)par decision de justice.  
celui ci avait décidé de m'accorder 2 reglements de 600€ pour epurer ma dette et en finir avec cette affaire.  
j'ai envoyé mes reglements 10 jours avant l'audience mais apparemment ca n'a pas suffit

le matin de l'audience de conciliation j'ai été victime d'un accident et transportée aux urgences par les pompiers.  
impossible de me presenter à l'audience du lundi 10/06 à 08h30 car je suis sortie a 18h30 des urgences

le lendemain je n'étais pas bien j'ai donc complètement oublié cette audience  
le mercredi j'ai demandé a mon ami de porter au tribunal d'instance les justificatifs de mon absence, certificat d'admission, document des pompiers....lettre du creancier, preuve de mes reglements....  
le greffiere n'étant pas presente (en congés jusqu'au 23 juin), on prend mes documents mais on me demande de rappeler ce matin

je rappelle et la greffiere m'annonce qu'il n'y a aucune solution de report d'audience, je ne peux pas demander une nouvelle conciliation car mon absence devait etre justifiée avant l'audience.

je ne sais plus quoi faire, mon creancier veut bien trouver un arrangement mais apparemment il faudrait payer 787€ de frais de main levée alors que nous avons trouvé un accord avant l'audience de conciliation..

quelqu'un peut il me conseiller sur mon probleme ??

je vous en remercie infiniment